

*Le Mas de l'Étang*  
*Contrat de location saisonnière*  
*pour 1 à 9 personnes*

Pour réserver une location en utilisant ce contrat :  
- Imprimez ce contrat et remplissez-le,  
- faites un chèque d'arrhes de 50% à l'ordre de **Pierre MICHAUX**,  
- envoyez le tout par courrier postal à l'adresse ci-dessous.  
Nous vous renverrons une copie de ce contrat signé par nous.

**Entre le propriétaire**

MICHAUX Pierre  
le Mas de l'Étang  
9 chemin de l'Étang  
84240 PEYPIN D'AIGUES

Tel / fax : 04.90.77.69.98  
Portable : 06.08.99.23.01  
E-mail : infos@mas-estang.com

Nb. d'adultes : \_\_\_\_\_

**et le locataire**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Nb. d'enfants < 13 ans : \_\_\_\_\_

Nb. d'enfants ≥ 13 ans : \_\_\_\_\_

Pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_, soi(en)t \_\_\_\_\_ semaine(s).

**Description**

Location saisonnière d'une partie d'un mas du XVI<sup>ème</sup> siècle, mitoyen de celui du propriétaire, située à l'adresse suivante :  
Le Mas de l'Étang – 9 chemin de l'Étang – 84240 PEYPIN D'AIGUES.

**EXTERIEUR** : Terrain arboré non clos de 5 hectares environ avec piscine de 100m<sup>2</sup> aménagée et sécurisée, en jouissance partagée avec le propriétaire. Pergola, cuisine d'été, espace repas et sauna privatifs.

**INTERIEUR** : Salon, salle à manger, cuisine aménagée : fours (traditionnel et micro-ondes), plaques de cuisson, réfrigérateur, congélateur, lave-linge, lave-vaisselle. Il est formellement interdit d'utiliser le four à pain. Télévision avec antenne parabolique, accès Internet sans fil (WIFI), jeux de pétanque. Chambre(s) et salle(s) de bain préparée(s) pour le nombre de personnes figurant dans le présent contrat. Fourniture en couvertures, draps, taies d'oreillers, linge de cuisine et de toilette (un équipement supplémentaire peut être ajouté sur demande).

**Conditions générales**

La location commence le samedi à 17 heures, se termine le samedi à 10 heures, et un état des lieux sera effectué à l'arrivée et au départ du locataire. Le montant total TTC (hors taxe de séjour) de la location pour l'ensemble de ce séjour est fixé à \_\_\_\_\_ euros, soient en lettres \_\_\_\_\_ euros.

Ce montant est réglable comme suit : 50% à la signature du présent contrat représentant les arrhes et définitivement acquises au propriétaire en cas de défaillance du locataire, le solde 30 jours avant le début de la location (encaissé le jour de l'arrivée), augmenté de la taxe de séjour (fixée par la commune, voir le montant en vigueur sur notre site Internet).

Un dépôt de garantie de 500 euros sera demandé à l'arrivée, et sera restitué au locataire sous déduction éventuelle des frais de remise en état suite à des dégradations mobilières ou immobilières, ou de la perte de biens mobiliers (linge, vaisselle...).

**Conditions particulières**

Le locataire jouira du mas en bon père de famille ; le nombre de personnes logées ne pourra excéder celui prévu au présent contrat. Il s'assurera du bon usage de la piscine et du sauna (surveillance des enfants mineurs, vérification d'aucune contre-indication pour les personnes utilisant le sauna...). Les animaux ne sont pas admis.

A l'arrivée, le locataire trouvera un mas entièrement nettoyé et prêt à l'accueillir dans les meilleures conditions. Au départ, il devra enlever et remettre au propriétaire le linge fourni. Le ménage de fin de séjour est inclus dans le prix de la location. Le propriétaire mettra tout en œuvre pour faciliter le séjour du locataire.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

**Le propriétaire**

**Le locataire**